



CONFÉRENCE DES PARTIES *
Cinquième session
Bonn, 25 octobre - 5 novembre 1999
Point 2 c) et f) de l'ordre du jour provisoire

ORDRES DU JOUR PROVISOIRES DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Note du secrétaire exécutif

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À SA CINQUIÈME SESSION	1	2
II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE À SA ONZIÈME SESSION	2	5
III. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN OEUVRE À SA ONZIÈME SESSION	3	7
IV. PROGRAMME PROVISOIRE DES SÉANCES		9

*/ Et onzième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et de l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre.

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
À SA CINQUIÈME SESSION**

1. L'ordre du jour provisoire proposé pour la cinquième session de la Conférence des Parties, en accord avec le Président, conformément à l'article 9 du projet de règlement intérieur qui est actuellement appliqué ¹, est le suivant :

1. Ouverture de la session :
 - a) Déclaration de la Présidente de la Conférence à sa quatrième session;
 - b) Élection du Président de la Conférence à sa cinquième session;
 - c) Déclaration du Président;
 - d) Discours de bienvenue;
 - e) Déclaration du Secrétaire exécutif.
2. Questions d'organisation :
 - a) État de la Convention et du Protocole de Kyoto : ratification;
 - b) Adoption du règlement intérieur;
 - c) Adoption de l'ordre du jour;
 - d) Election des membres du Bureau autres que le Président;
 - e) Admission d'organisations en qualité d'observateurs;
 - f) Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires;
 - g) Date et lieu de la sixième session de la Conférence des Parties ²;
 - h) Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention au cours de la période 2000-2003 ³;

1/ Voir le document FCCC/CP/1996/2.

2/ La Conférence examinera cet alinéa lorsqu'il lui aura été rendu compte des progrès accomplis par le SBSTA et le SBI à leurs dixième et onzième sessions et qu'elle sera saisie des projets de décisions recommandés par ces organes.

3/ Voir la note 2.

- i) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs.
3. Rapports des organes subsidiaires :
- a) Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique;
 - b) Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre;
4. Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention ⁴ :
- a) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - c) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence;
 - d) Renforcement des capacités;
 - e) Mise au point et transfert de technologies (décision 4/CP.4);
 - f) Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention (décision 3/CP.3) et paragraphe 3 de l'article 2 et paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto;
 - g) Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote (décision 6/CP.4);
 - h) Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires à leur onzième session.
5. Deuxième examen des alinéas a) et b) du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats ⁵.

4/ Voir la note 2.

5/ À la quatrième session de la Conférence des Parties, "il a été impossible de parvenir à un accord sur des conclusions ou décisions" se rapportant à cette question (FCCC/CP/1998/16, par. 64). Le point 5 est donc inscrit à l'ordre du jour provisoire de la cinquième session de la Conférence des Parties en application de l'article 16 du projet de règlement intérieur qui est actuellement appliqué et qui prévoit que "tout point de l'ordre du jour d'une session ordinaire dont l'examen n'est pas terminé au cours de cette session est automatiquement inscrit à l'ordre du jour de la session ordinaire suivante, sauf décision contraire de la Conférence des Parties".

6. Propositions d'amendement des listes figurant aux annexes I et II de la Convention :
 - a) Examen des informations disponibles et, éventuellement, adoption de décisions au titre de l'alinéa f) du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention : Propositions visant à supprimer le nom de la Turquie dans les listes figurant aux annexes I et II;
 - b) Proposition d'amendement du Kazakhstan visant à ajouter le nom de ce pays dans la liste figurant à l'annexe I.
7. Préparatifs en vue de la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (décision 8/CP.4) ⁶ :
 - a) Questions relatives à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie;
 - b) Programme de travail sur les mécanismes (décision 7/CP.4);
 - c) Procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions du Protocole de Kyoto;
 - d) Impact de projets particuliers sur les émissions au cours de la période d'engagement (décision 16/CP.4);
 - e) Systèmes nationaux, ajustements et lignes directrices prévus aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto.
8. Questions administratives et financières ⁷ :
 - a) Budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001;
 - b) Recettes et exécution du budget de l'exercice biennal 1998-1999;
 - c) Arrangements concernant l'appui administratif à fournir à la Convention;
 - d) Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention et l'Organisation des Nations Unies;
 - e) Application de l'accord de siège.

6/ Voir la note 2.

7/ Voir la note 2.

9. Réunion de haut niveau rassemblant les ministres et autres chefs de délégation :
 - a) Ouverture de la réunion de haut niveau;
 - b) Déclarations de politique générale;
 - c) Échange de vues entre les participants.
10. Autres déclarations :
 - a) Déclarations des États observateurs;
 - b) Déclarations des organisations intergouvernementales;
 - c) Déclarations des organisations non gouvernementales.
11. Questions diverses.
12. Conclusion des travaux de la session :
 - a) Adoption du rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa cinquième session;
 - b) Clôture de la session.

II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE À SA ONZIÈME SESSION ⁸

2. L'ordre du jour provisoire proposé pour la onzième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique après consultation du Président est le suivant :

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection des membres du Bureau.
3. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention (décision 3/CP.3 et paragraphe 3 de l'article 2 et paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto).
4. Procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions du Protocole de Kyoto.

⁸/ Les points 3, 4, 5, 6 et 7 seront examinés conjointement avec l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre.

5. Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote.
6. Mécanismes prévus aux articles 6, 12 et 17 du Protocole de Kyoto.
7. Renforcement des capacités.
8. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention ⁹ :
 - a) Directives pour l'établissement des communications nationales;
 - b) Politiques et mesures : les "meilleures pratiques".
9. Questions méthodologiques :
 - a) Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie;
 - b) Systèmes nationaux, ajustements et lignes directrices prévus aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto;
 - c) Émissions provenant du combustible utilisé dans les transports internationaux;
 - d) Impact de projets particuliers sur les émissions au cours de la période d'engagement (décision 16/CP.4);
 - e) Aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil;
 - f) Questions diverses.
10. Mise au point et transfert de technologies :
 - a) État d'avancement du processus consultatif (décision 4/CP.4);
 - b) Moyens de limiter les émissions d'hydrofluorocarbones et d'hydrocarbures perfluorés;
 - c) Technologies d'adaptation dans les zones côtières;
 - d) Questions diverses.
11. Coopération avec les organisations internationales compétentes :
 - a) Organisations scientifiques;

^{9/} Voir aussi le point 8 de l'ordre du jour provisoire de l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre.

- b) Organismes des Nations Unies;
 - c) Autres conventions.
12. Recherche et observation systématique.
 13. Fichiers d'experts désignés par les Parties.
 14. Rapport sur les travaux de la session.

**III. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE
DE MISE EN OEUVRE À SA ONZIÈME SESSION ¹⁰**

3. L'ordre du jour provisoire proposé pour la onzième session de l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre après consultation du Président est le suivant :

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection des membres du Bureau.
3. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention (décision 3/CP.3 et paragraphe 3 de l'article 2 et paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto).
4. Procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions du Protocole de Kyoto.
5. Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote.
6. Mécanismes prévus aux articles 6, 12 et 17 du Protocole de Kyoto.
7. Renforcement des capacités.
8. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention ¹¹ :
 - a) Inventaires des émissions de gaz à effet de serre, 1990-1997;

¹⁰/ Les points 3, 4, 5, 6 et 7 seront examinés conjointement avec l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.

¹¹/ Voir aussi le point 8 de l'ordre du jour provisoire de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.

- b) Lignes directrices pour les examens techniques des inventaires des émissions de gaz à effet de serre;
 - c) Questions renvoyées à l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.
9. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention :
- a) Questions relatives à l'examen des communications des Parties non visées à l'annexe I;
 - b) Fourniture d'un appui financier et technique.
10. Mécanisme financier :
- a) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties;
 - b) Contribution des Parties à l'examen par le Fonds pour l'environnement mondial des activités habilitantes.
11. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales :
- a) Amélioration du processus intergouvernemental;
 - b) Date et lieu de la sixième session de la Conférence des Parties;
 - c) Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention, 2000-2003.
12. Questions administratives et financières :
- a) Budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001;
 - b) Recettes et exécution du budget de l'exercice biennal 1998-1999;
 - c) Arrangements concernant l'appui administratif à fournir à la Convention;
 - d) Liens institutionnels entre le secrétariat de la Convention et l'Organisation des Nations Unies;
 - e) Application de l'accord de siège.
13. Rapport sur les travaux de la session.

IV. PROGRAMME PROVISOIRE DES SÉANCES

DATE ET HORAIRE	PLÉNIÈRE	SBSTA	SBI
Lundi 25 octobre			
10 heures-11 heures	Point 1 Ouverture de la session : a) Déclaration de la Présidente de la Conférence des Parties à sa quatrième session b) Élection du Président de la Conférence des Parties à sa cinquième session c) Déclaration de la Présidente d) Discours de bienvenue e) Déclaration du Secrétaire exécutif		
11 heures-13 heures	Point 2 Question d'organisation : a) État de la Convention et du Protocole de Kyoto : ratification b) Adoption du règlement intérieur c) Adoption de l'ordre du jour d) Élection des membres du Bureau autres que le Président e) Admission d'organisations en qualité d'observateurs f) Organisation des travaux Point 3 Rapports des organes subsidiaires : a) Rapport du SBSTA b) Rapport du SBI Point 8 Questions administratives et financières : d) Liens institutionnels du secrétariat Point 11 Questions diverses		

DATE ET HORAIRE	PLÉNIÈRE	SBSTA	SBI
15 heures-18 heures	<i>Éventuellement, consultations informelles découlant des travaux de la plénière</i>	<p style="text-align: center;">(16 heures)</p> Point 1 Ouverture de la session Point 2 Questions d'organisation Point 8 Communications des Parties visées à l'annexe I : a) Directives pour l'établissement des communications Point 9 Questions méthodologiques : a) Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie b) Systèmes nationaux, ajustements et lignes directrices prévus aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto Point 10 Mise au point et transfert de technologies : b) État d'avancement du processus consultatif	<p style="text-align: center;">(15 heures)</p> Point 1 Ouverture de la session Point 2 Questions d'organisation Point 9 Communications des Parties non visées à l'annexe I Point 10 Mécanisme financier Point 12 Questions administratives et financières : a) Budget programme pour 2000-2001 c) Recettes et exécution du budget au cours de l'exercice biennal 1998-1999 d) Arrangements concernant l'appui administratif
19 heures-22 heures	<i>Consultations informelles</i>	<i>(Poursuite de l'examen de ces points si nécessaire)</i>	<i>(Poursuite de l'examen de ces points si nécessaire)</i>
Mardi 26 octobre ¹²			
10 heures-13 heures	<i>Consultations informelles</i>	Réunion commune du SBSTA et du SBI	
		Point 3 Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention Point 4 Respect des dispositions du Protocole de Kyoto Point 5 Activités exécutées conjointement Point 6 Mécanismes prévus aux articles 6, 12 et 17 du Protocole de Kyoto Point 7 Renforcement des capacités	
15 heures-18 heures	<i>Consultations informelles</i>	<i>(Poursuite de l'examen de ces points si nécessaire)</i>	

^{12/} Une réunion spéciale consacrée au projet de rapport spécial du GIEC sur l'utilisation des terres, les changements d'affectation des terres et la foresterie sera organisée en marge des séances le mardi 26 octobre, de 15 heures à 19 heures.

DATE ET HORAIRE	PLÉNIÈRE	SBSTA	SBI
19 heures-22 heures	<i>Consultations informelles</i>	Groupe de travail commun sur le respect des dispositions	
Mercredi 27 octobre			
10 heures-13 heures	<p>Point 5 Deuxième examen des alinéas a) et b) du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats</p> <p>Point 6 Propositions d'amendement des listes figurant aux annexes I et II de la Convention</p>	<p>Point 8 Communications des Parties visées à l'annexe I :</p> <p>b) Politiques et mesures : les "meilleures pratiques"</p> <p>Point 9 Questions méthodologiques :</p> <p>c) Émissions provenant du combustible utilisé dans les transports internationaux</p> <p>d) Impact de projets particuliers sur les émissions au cours de la période d'engagement</p> <p>e) Aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil</p> <p>f) Questions diverses</p> <p>Point 10 Mise au point et transfert de technologies :</p> <p>b) Limitation des émissions de HFC et de PFC</p> <p>c) Technologies d'adaptation dans les zones côtières</p> <p>d) Questions diverses</p> <p>Point 11 Coopération avec les organisations internationales compétentes</p> <p>Point 12 Recherche et observation systématique</p> <p>Point 13 Fichier d'experts</p>	<i>Consultations informelles</i>

DATE ET HORAIRE	PLÉNIÈRE	SBSTA	SBI
15 heures-18 heures	<i>Consultations informelles</i>	<i>(Poursuite de l'examen de ces points si nécessaire)</i>	Point 8 Communications des Parties visées à l'annexe I Point 11 Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales Point 12 Questions administratives et financières : d) Liens institutionnels du secrétariat e) Application de l'accord de siège
Jeudi 28 octobre			
10 heures-13 heures	<i>Consultations informelles</i>	<i>Consultations informelles</i>	<i>Consultations informelles</i>
15 heures-18 heures	<i>Consultations informelles</i>	Groupe de travail commun sur le respect des dispositions	
Vendredi 29 octobre			
10 heures-13 heures	<i>Consultations informelles</i>	Réunion commune du SBSTA et du SBI	
15 heures-18 heures	<i>Consultations informelles</i>	Groupe de travail commun sur le respect des dispositions	
Samedi 30 octobre			
10 heures-13 heures	<i>Consultations informelles</i>	<i>Consultations informelles</i>	<i>Consultations informelles</i>
15 heures-18 heures	<i>Consultations informelles</i>	<i>Consultations informelles</i>	<i>Consultations informelles</i>
Lundi 1er novembre			
10 heures-13 heures	<i>Consultations informelles</i>	Dernière séance plénière - conclusion des travaux sur les questions relevant exclusivement du SBSTA	<i>Consultations informelles</i>
15 heures-18 heures	<i>Consultations informelles</i>	<i>Consultations informelles</i>	Dernière séance plénière - conclusion des travaux sur les questions relevant exclusivement du SBI
19 heures-22 heures	<i>Consultations informelles</i>	Réunion commune du SBSTA et du SBI	

DATE ET HORAIRE	PLÉNIÈRE	SBSTA	SBI
Mardi 2 novembre			
10 heures-13 heures	Point 10 Autres déclarations : a) Déclarations des États observateurs b) Déclarations des organisations intergouvernementales c) Déclarations des organisations non gouvernementales Adoption de conclusions et décisions	<i>Consultations informelles</i>	<i>Consultations informelles</i>
15 heures-minuit	Point 9 Réunion de haut niveau rassemblant les ministres et autres chefs de délégation	<i>Consultations informelles</i>	<i>Consultations informelles</i>
19 heures-22 heures	a) Ouverture de la réunion b) Déclarations de politique générale	Groupe de travail commun sur le respect des dispositions	
Mercredi 3 novembre			
10 heures-13 heures	Point 9 Réunion de haut niveau : c) Échange de vues entre les participants	<i>Consultations informelles</i>	<i>Consultations informelles</i>
15 heures-18 heures	Point 9 Réunion de haut niveau : c) Échange de vues entre les participants	<i>Consultations informelles</i>	<i>Consultations informelles</i>
19 heures-22 heures	<i>Consultations informelles</i>	Réunion commune du SBSTA et du SBI	
Jeudi 4 novembre			
10 heures-12 heures	Point 9 Réunion de haut niveau : c) Échange de vues entre les participants		
10 heures-12 heures	<i>Une fois la réunion de haut niveau terminée :</i> Point 3 Rapports des organes subsidiaires : a) Rapport du SBSTA b) Rapport du SBI		
15 heures-18 heures	Rapports des organes subsidiaires et examen des questions en suspens		

DATE ET HORAIRE	PLÉNIÈRE	SBSTA	SBI
19 heures-22 heures	<i>(Poursuite de l'examen de ces questions si nécessaire)</i>		
Vendredi 5 novembre			
10 heures-13 heures	<i>Établissement des documents</i>		
15 heures-18 heures	Point 2 Questions d'organisation : i) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs <i>Adoption de conclusions et décisions</i> Point 12 Conclusion des travaux de la session		
